

PROCES VERBAL SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 09 JUIN 2022 à 19 heures 30**

Le trente et un mai de l'an deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, 1 Place Charles de Gaulle, sous la présidence de Monsieur Christophe TORANELLI, Maire, Mme Marie-Claire FOEHRENBACHER, Adjointe au Maire, M. Louis KLEINHOFFER, Adjoint au Maire, Mme Rachel FEDER, Adjointe au Maire, M. Lionel BERTRAND, Adjoint au Maire.

Membres présents :

Mme Stella LEDROIT, M. Christian KIEN, Mme Brigitte FREYMANN, M. Luc LEHR, Mme Françoise RIEDWEG, Mme Karine DEPP, Mme Carine KNOPIK, M. Steve VOGT, , M. Florent HOHENADEL, M. Jonathan ECKERT, M. Jean-Claude EICHER, M. Alfred KALUZINSKI, Mme Annette KEMPF, M. Joël PETERSCHMITT.

Membres excusés avec procuration :

Mme Marie-José KIEN, Adjointe au Maire ayant donné procuration à M. Christian KIEN.
M. Franck LEHR, Adjoint au Maire, ayant donné procuration à M. Christophe TORANELLI.
Mme Laura MECHLER, Conseillère ayant donné procuration à Mme. Marie-Claire FOEHRENBACHER.
M. Mathieu PRIMUS, Conseillère ayant donné procuration à M. Jean-Claude EICHER.

Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 mars 2022
- 3) Avenant au contrat d'affermage du service distribution eau potable
- 4) Convention Service Actions Jeunesse
- 5) Augmentation du temps de travail d'une technicienne de surface
- 6) Nouveaux tarifs de la salle polyvalente et autres tarifs
- 7) Modalités de publicité des actes pris par la Commune
- 8) Communication à propos de l'avancée des dossiers de commissions de travaux
- 9) Communications

1) Désignation du secrétaire de séance

M. le Maire propose Mme. Carine KNOPIK comme secrétaire de séance.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 mars 2022

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

3) Avenant au contrat d'affermage du service distribution eau potable

M. le Maire expose l'avenant qui a été présenté en Commissions réunies par M. Maurice BUSCHE représentant SUEZ.

Monsieur Le Maire propose d'approuver cet avenant n°2.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve ce document et charge M. le Maire de le signer ainsi que toutes les pièces afférentes.

4) Convention Service Actions Jeunesse

Après avoir entendu les explications données par M. l'adjoint Lionel BERTRAND à propos du document ci-dessous reproduit, le conseil municipal à l'unanimité mandate le maire pour signer la convention MJC : Service Action Jeunesse

5) Augmentation du temps de travail d'une technicienne de surface

La commune a demandé à une adjointe technique qui souhaite prendre plus de responsabilité, d'augmenter son temps de travail et ainsi soulager la charge de travail de l'agent de maîtrise en charge des produits d'entretien.

Elle réalise actuellement 29h30 hebdomadaires soit 84.30 % d'un temps complet et passerait à 32h30 hebdomadaires soit 92.90 % d'un temps complet.

Ces modifications ont fait l'objet d'une demande d'avis préalable auprès du comité technique du centre de gestion qui a délivré les avis favorable n° CT2022/146

Le Conseil municipal à l'unanimité valide l'augmentation du temps de travail de l'agent à compter du 01 juillet 2022.

6) Nouveaux tarifs de la salle polyvalente et autres tarifs

M. le Maire expose au conseil les raisons qui conduisent à proposer à la fois un changement de tarif et une simplification de l'offre.

Les tarifs approuvés à l'unanimité par le conseil municipal seront appliqués au 01 janvier 2023.

	Salle complète Week-end (ven 17h - dim 17h)				
	Associations Locales		Habitants de Pulversheim	Elu(e)s et les employé(e)s communaux (max 1x/an)	Personnes Extérieures
	1er	2 -ème			
Grande Salle + Petites Salles + Cuisine + Couverts	100 €	350 €	500 €	350 €	1 500 €
Acompte	0 €	0 €	200 €	100 €	500 €
Caution	300 €	300 €	1 500 €	300 €	1 500 €

Journée de 8h à 20h

SALLE DISPONIBLE DU LUNDI AU JEUDI POUR SEMINAIRES, HABITANTS DE PULVERSHEIM ET ASSOCIATIONS LOCALES

PETITE SALLE Paiement à la réservation	50 €	100 €	50 €	200 €
Grande Salle + Petites Salles + Cuisine + Couverts	80 €	150 €	80 €	250 €
Caution	50 €	100 €	50 €	250 €

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES QUILLEURS 2023

	Total	Quilleurs	Commune
Salle + Réservation	120 €	80 €	40 €
Acompte		0 €	0 €
Caution		100 €	0 €

7) Modalités de publicité des actes pris par la Commune

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de PULVERSHEIM afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes,

le maire propose au conseil municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel

Après en avoir délibéré à l'unanimité., le conseil municipal adopte la proposition du maire qui sera appliquée à compter du 1^{er} juillet 2022.

8) Communication à propos de l'avancé des dossiers de commissions de travaux

Messieurs KIEN et KLEINHOFFER exposent les dernières réflexions de la commission travaux :

- Vidéoprotection
- Gestion différenciés des espaces Verts dans la commune
- Plantation Rue des Mineurs et rue d'Ensisheim. Jardins partagés

De plus l'appartement situé au 1^{er} étage du bâtiment alsace se libère prochainement. La commission de travaux mènera prochainement des réflexions quant aux travaux nécessaires avant sa nouvelle location.

Il est toutefois indispensable de devoir réaliser des travaux de sanitaire.